



ROLE DE L'ELU(E) REFERENT(E) AU POLE

- Être en concertation permanente avec les responsables du pôle et la commission technique
- Assurer le relationnel entre parents et l'institution
- Assurer le relationnel avec les établissements scolaires, la direction de la Ligue, le Bureau Directeur, le ou la responsable de pôle
- Organiser en collaboration avec la direction, le responsable de pôle et la commission technique les regroupements et stages
- Organiser en collaboration avec la direction le déplacement des Inter pôles
- Rendre compte au Bureau Directeur des problématiques rencontrées
- Présence aux réunions concernant les pôles
- Présence aux Compétitions sur le plan régional

Le Président,

Fred VALLIAMEE